



LETTRE DE MISSION

Le client	Le Conseiller
Nom : <u>PT SERVICES</u>	Nom : BLIN
Prénom :	Prénom : PATRICK
Adresse : <u>1-3 Rue du Pempark</u> <u>93160 NOISY-LE-GRAND</u>	Société : AMGE PATRIMOINE 7 rue des Berges HENNEQUINES 75014 PARIS
E-mail : _____@_____	RCS PARIS B 497 713 149
	ANACOFI-CIF E 001210
	Tel : 06.82.58.17.42

NATURE DE LA MISSION PRINCIPALE

- Audit patrimonial et financier
- Assistance au placement financier, intermédiation
- Analyse de portefeuille
- Aide administrative
- Suivi régulier de patrimoine et produits financiers externes
- Autre à préciser :
..... Recherche d'un crédit de 300K€ minimum.....

OBJECTIFS DU CLIENT classés par ordre d'importance

- Sans Caution Dérivés.....
- Sans F. ans.....
- Dispositif Oblig. Assi.....
- Besoin Raps.....
-

TYPLOGIE DU CLIENT

- Client professionnel Client non professionnel

PRECISIONS : MISSIONS COMPLEMENTAIRES / SECONDAIRES

OSEO est d'accord sur une garantie à 60%
du montant du prêt

DEROULEMENT DE LA MISSION

Audit patrimonial	Intermédiation	Suivi régulier & veille technologique
<ul style="list-style-type: none">✓ Prise d'informations✓ Présentation d'une pré - étude✓ Réalisation de l'étude✓ Présentation des conseils & préconisations patrimoniales	<ul style="list-style-type: none">✓ Prise d'informations✓ Etude & recherche des produits financiers✓ Présentation des solutions retenues	<ul style="list-style-type: none">✓ Assistance régulière et suivi du patrimoine✓ Veille sur l'évolution des résultats des produits✓ Réponses aux questions & attentes du client

SUITE/SUIVI ENVISAGE (si nécessaire ou fondé)

MODALITES D'INFORMATION DU CLIENT

Emission de conditions particulières
Point de compte client régulier
Tout mode d'information numérique

DEVIS ET MODE DE PAIEMENT

Nature de la rémunération

- Audit Patrimonial : Honoraires
 Intermédiation : Commissions
 Suivi personnalisé : Abonnement

Honoraires

Montant prévisionnel HT :	Acompte :	Date du 1 ^{er} acompte :
_____	_____	_____

DATE ET SIGNATURE

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 55% de ceux-ci. Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à Arkanissim Finance. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

Le demandeur / client reconnaît avoir reçu la fiche d'information légale comprenant les informations du conseiller et son entreprise.

Le conseiller dispose des informations patrimoniales et financières client ou d'une lettre de sa part, stipulant son refus de fournir tout ou partie des informations demandées (Le client reconnaît alors avoir été averti des conséquences d'un tel refus).

Le conseiller est tenu au respect du secret professionnel.

Le client Date : 15/12/2008 Signature : _____	Le conseiller Date : 15/12/2008 Signature : _____
---	---

PRESTATIONS INFORMATIQUES ET SERVICE
1/3, rue du Rempart
93160 NOISY LE GRAND
Tél 01 55 85 08 80 Fax 01 43 04 27 12

La préférence par la différence